



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Extension du diagnostic préimplantatoire

Question au Gouvernement n° 3258

Texte de la question

EXTENSION DU DIAGNOSTIC PRÉIMPLANTATOIRE

M. le président. La parole est à M. Damien Abad.

M. Damien Abad. Ma question, qui porte sur la bioéthique, s'adresse à M. le Premier ministre. On voit combien vous êtes embarrassé, à tel point que vous avez préféré répondre à la majorité plutôt qu'à l'opposition sur un thème pourtant fondamental. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. - M. Meyer Habib applaudit également.)*

Monsieur le Premier ministre, il est de votre devoir de répondre à l'ensemble des députés de la nation mais aussi à l'ensemble des familles françaises, qui sont aujourd'hui inquiètes,...

M. Marc Le Fur. Tout à fait !

M. Meyer Habib. Absolument !

M. Damien Abad. ...à l'image des parents de la jeune Adélaïde, que j'ai rencontrés ce week-end en Ardèche. Ces derniers, qui sont tout simplement fiers et heureux de voir leur fille pleine de vie, s'interrogent et ne comprennent pas pourquoi votre majorité s'obstine à vouloir maintenir l'article 19 sur le diagnostic préimplantatoire et la détection systématique des aneuploïdies. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. - Mme Agnès Thill applaudit également.)*

Accepter un tel diagnostic pour toutes les trisomies, et surtout pour la trisomie 21, c'est faire un premier pas vers le tri des embryons – Mme Buzyn elle-même l'a souligné. *(Protestations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* Mes chers collègues, vous ne pouvez pas jouer à la roulette russe avec les embryons.

M. Pierre Cordier. Très bien !

M. Damien Abad. Vous ne pouvez pas jouer aux apprentis sorciers sur des questions aussi fondamentales que la vie humaine.

Alors, monsieur le Premier ministre, dites les choses clairement : allez-vous l'emporter en retirant l'article 19, ou votre majorité le maintiendra-t-elle coûte que coûte ?

M. Pierre Cordier. Eh oui !

M. Damien Abad. Dites la vérité : allez-vous retirer cette mesure potentiellement dangereuse et particulièrement

offensante pour les familles d'enfants atteints de trisomie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – MM. Meyer Habib, Olivier Becht et Paul Christophe, ainsi que Mme Agnès Thill applaudissent également.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. J'ai, en effet, répondu tout à l'heure sur la question très importante du projet de loi relatif à la bioéthique. Je crois avoir alors précisé de la manière la plus claire...

M. Maxime Minot. PMA postmoderne !

M. Jean Castex, Premier ministre. ...quelle était la position du Gouvernement sur ce sujet, mais peut-être quelques interventions intempestives vous ont-elles empêché d'entendre l'intégralité de mon propos... (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et MODEM.*)

M. Éric Diard. Ce n'est pas au niveau !

M. Jean Castex, Premier ministre. Ma position, qui est évidemment celle de l'ensemble du Gouvernement, consiste à demander, en deuxième lecture et dans le cadre des discussions qui se dérouleront normalement dans cet hémicycle, dans le respect des interventions de chacune et de chacun, d'en rester autant que possible au texte voté ici même en octobre 2019. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Voilà qui est clair, net et précis.

Le texte a fait l'objet d'une longue concertation et a été amplement débattu. Ce processus – et j'en félicite toutes celles et ceux qui y ont contribué – a permis de progresser par rapport au texte gouvernemental, en prenant en considération différentes contributions, y compris celles venant des bancs de la droite. C'est un texte équilibré, je le répète...

M. Pierre Cordier. Vous disiez le contraire il y a un mois !

M. Jean Castex, Premier ministre. ...et je vous invite à ne pas remettre en cause cet équilibre. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre-Henri Dumont. C'est à votre majorité qu'il faut dire cela !

M. le président. Veuillez écouter la réponse du Premier ministre, chers collègues !

M. Jean Castex, Premier ministre. La majorité, j'en suis persuadé, partagera cette volonté. Nous faisons face à la nécessité de comprendre les évolutions de notre société et de l'apaiser.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas ce que vous faites...

M. Jean Castex, Premier ministre. Je pense, comme vous, que c'est ce chemin que vous suivrez dans quelques jours.

M. Pierre Cordier. Répondez sur l'article 19 !

M. Jean Castex, Premier ministre. J'écoute, dans la fonction qui est désormais la mienne, les évolutions de la société. Je m'inscris, avec la majorité parlementaire, dans une démarche de progrès.

M. Thibault Bazin. En quoi est-ce un progrès ?

M. Jean Castex, Premier ministre. J'affermis l'autorité de l'État et la laïcité de la République. Je construis le dialogue social et la libération des territoires. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

– *Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. C'est du bla-bla !

M. le président. La parole est à M. Damien Abad.

M. Damien Abad. Monsieur le Premier ministre, je vous entends. Mais votre majorité est favorable à cet article, votre ministre des solidarités et de la santé a voté pour en première lecture, comme quasiment tous vos rapporteurs.

Plusieurs députés du groupe LR . Eh oui !

M. Damien Abad. La question centrale qui se pose est la suivante : est-on aujourd'hui sûr et certain que cela ne nous mènera pas à cette dérive dont les Français ne veulent pas et qui serait terrible pour notre société ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. Mme Agnès Thill applaudit également.)* Au-delà de ce point, et puisqu'il est question de chimères, la bioéthique mérite mieux que des slogans : elle mérite de l'humilité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. Mme Agnès Thill et M. Meyer Habib applaudissent également.)*

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3258

Rubrique : Bioéthique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 juillet 2020](#)